

**Consultation électronique de**  
**l'Assemblée Générale CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes**  
**du 17 mars 2021**

*Extrait des délibérations*

**Délibération relative à la vente d'un terrain à la SAS HORN WILLIAM  
sur la zone d'activités d'Orcel à CORCELLES-EN-BEAUJOLAIS**

La SAS HORN WILLIAM, représentée par son PDG Monsieur Stéphane HORN ou toute personne physique ou morale qui se substituera, se porte acquéreur d'un lot d'environ 2.298 m<sup>2</sup>, situé sur le lotissement d'activités d'Orcel à CORCELLES EN BEAUJOLAIS, cadastré section AE partie du numéro 475, moyennant le prix de vente de 40 € HT/m<sup>2</sup>.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de donner tout pouvoir à son Président, Philippe GUERAND, au nom et pour le compte de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes :

- ⇒ pour céder à la SAS HORN WILLIAM, présidée par Monsieur Stéphane HORN ou toute personne physique ou morale qui se substituera, un lot d'environ 2.298 m<sup>2</sup> situé sur le lotissement d'activités d'Orcel à CORCELLES EN BEAUJOLAIS, cadastré section AE partie du numéro 475, moyennant le prix de vente de 40 € HT/m<sup>2</sup> ;
- ⇒ à l'effet ci-dessus, passer et signer tous actes, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

M. LE PRESIDENT : Qui est contre ? Qui s'abstient ?

---

Quorum : 59  
Votants : 97

Voix pour : 95  
Voix contre : 0  
Abstentions : 2

---

Extrait certifié conforme  
le 24 mars 2021



Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes  
Philippe GUERAND